



## **copropriété à l'horizontal de 2 maisons stationnement**

Par **SOLEIL77**, le **13/11/2020** à **08:01**

Bonjour,

Ayant un souci avec la propriétaire (nous sommes 2 propriétaires) elle empêche mes locataires de stationner sur le terrain qui est en copropriété à l'horizontal et cela est très gênant étant donné que la maison se trouve dans une impasse étroite. Peuvent-ils se garer sur le terrain et comment le justifier sans qu'elle accable mes locataires.

Merci car elle a carrément fait appel à un médiateur qui me convoque pour un stationnement devant la clôture de la copropriété car pour le moment ils se garent en dehors et devant car sur le terrain ce qui serait possible elle leur fait la misère.

Merci de votre aide

Cordialement

Par **youris**, le **13/11/2020** à **10:05**

bonjour,

le stationnement est-il autorisé ou interdit sur le terrain partie commune ?

que dit votre règlement de copropriété ?

salutations